



Aperçu de l'appui du Réseau des Nations Unies sur les migrations

Outils, orientations et initiatives visant à aider les gouvernements et les parties prenantes à mettre en œuvre le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

Entre 2022 et 2024, le Réseau s'attachera à exécuter les activités prescrites au titre du Pacte mondial sur les migrations et de la [Déclaration sur les progrès réalisés](#), ce qui consistera notamment à élaborer un projet d'ensemble limité d'indicateurs permettant d'examiner les progrès liés à la mise en œuvre du Pacte mondial, ainsi qu'à formuler des recommandations concrètes en ce qui concerne les migrants portés disparus et la fourniture d'une assistance humanitaire aux migrants en détresse.

Dans la Déclaration sur les progrès réalisés, le Réseau est en outre appelé à « coopérer avec les États Membres et les parties prenantes concernées pour renforcer la collaboration, l'apprentissage par les pairs, l'engagement et les liens aux niveaux mondial, régional, national et local » (paragraphe 72) et à « aider les États Membres et les parties qui le souhaitent à concrétiser leurs annonces » (paragraphe 73). Le plan de travail du Réseau peut être consulté [ici](#).

Par ailleurs, le Réseau appuiera le deuxième cycle d'examens régionaux du Pacte mondial (cadre disponible au téléchargement [ici](#)) et contribuera à la rédaction du prochain rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Pacte mondial, qui servira de base à une séance plénière de l'Assemblée générale, prévue en 2024.

Afin de mener à bien ses activités, le Réseau renforcera les systèmes et les partenariats qui ont été établis pour faciliter la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Pacte mondial ; s'emploiera à traduire sur le plan opérationnel les orientations et les outils élaborés en vue d'aider les États Membres, le système des Nations Unies et les parties prenantes à mettre en œuvre le Pacte mondial ; et mettra au point des approches plus cohérentes en matière de communication stratégique et de sensibilisation.

La présente note donne un aperçu des moyens mis en œuvre par le Réseau pour mener à bien ses activités.

I – Outils, orientations et initiatives à l'appui de la mise en œuvre, du suivi et de l'examen du Pacte mondial sur les migrations

Au cours du cycle à venir, le Réseau mettra en place des systèmes pour coordonner la mise en œuvre des orientations et des outils existants, ainsi que pour traiter les demandes de renforcement des capacités que lui adressent les gouvernements, les parties prenantes et le système des Nations Unies, et y répondre, en toute cohérence et en temps utile.



Orientations sur la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations à l'intention des États Membres et des parties prenantes

Le Réseau puise dans les compétences techniques des partenaires des Nations Unies et des parties prenantes au niveau mondial et s'appuie sur l'expérience acquise par les gouvernements du monde entier afin d'aider les États Membres et les parties prenantes à intégrer le Pacte mondial dans les processus de planification. Ces efforts visent à renforcer la mobilisation de l'ensemble des pouvoirs publics et de la société aux fins de la mise en œuvre du Pacte mondial, grâce à l'élaboration de plans nationaux de mise en œuvre du Pacte ou à d'autres mesures d'intégration.

Pour consulter les orientations destinées aux gouvernements et aux parties prenantes et/ou obtenir des informations complémentaires, veuillez cliquer [ici](#).

Orientations et formations destinées à aider le système des Nations Unies à faciliter la mise en œuvre du Pacte mondial

Le Réseau apporte aux équipes de pays des Nations Unies un appui à l'échelle du système aux fins de l'intégration de la migration dans les processus de planification, conformément aux principes directeurs du Pacte mondial, le but étant de renforcer la mise en œuvre du Pacte et d'accélérer les progrès en vue de la réalisation des ODD.

Vous trouverez [ici](#) une description du type d'appui proposé aux équipes de pays des Nations Unies, un guide à l'usage des animateurs, un formulaire de demande de soutien et une présentation de l'équipe d'animateurs.

Orientations thématiques et outils du Réseau

Pour consulter les informations les plus récentes sur les axes de travail du Réseau et connaître l'état d'avancement des activités y relatives, veuillez cliquer [ici](#).

Les outils et orientations du Réseau sont également accessibles par thème :

- Alternatives à la détention des immigrants ([ici](#))
- Voies régulières pour les migrants en situation de vulnérabilité ([ici](#))
- Accords bilatéraux sur la migration de main-d'œuvre ([ici](#))
- Retour et réintégration ([ici](#))
- Accès aux services ([ici](#))
- Lutte contre les discriminations ([ici](#))
- Réponses à la COVID-19 ([ici](#))

Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration

Le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration est le seul instrument de financement commun dans le domaine de la migration. S'appuyant sur les principes directeurs du Pacte mondial et sur une approche à 360 degrés, le Fonds a réparti les 23 objectifs du Pacte mondial en cinq domaines thématiques. Les notes conceptuelles sont examinées par le Fonds sur une base continue et peuvent donc être soumises à tout moment. Elles doivent toutefois être présentées au moins six semaines avant une réunion du Comité directeur pour pouvoir être examinées dans les temps et être prises en considération à cette occasion.



Dans les pays où un coordonnateur résident des Nations Unies est présent, les notes conceptuelles seront soumises par le coordonnateur résident (ou les coordonnateurs résidents, dans le cas d'initiatives transfrontalières, multinationales ou infrarégionales), afin de renforcer efficacement la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies. Si tel n'est pas le cas, veuillez prendre connaissance des informations données [ici](#) (pages 20-21).

Les notes conceptuelles doivent être établies à l'aide de [ce modèle](#) et répondre aux critères indiqués [ici](#) (page 21).

Une liste de questions fréquentes et les réponses correspondantes peuvent être consultées [ici](#). Des informations complémentaires sont données sur la page Web du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration ([ici](#)) ou peuvent être demandées par courriel à l'adresse migrationmptf@iom.int.

Pôle du Réseau sur les migrations

Le [répertoire des pratiques](#) du Pôle met en lumière des pratiques susceptibles d'être reproduites et sert d'inspiration aux acteurs participant à la mise en œuvre du Pacte mondial aux niveaux mondial, national, régional et local. Tout gouvernement ou toute organisation peut contribuer à ce répertoire croissant de pratiques, qui présente les efforts déployés par les gouvernements, les organisations et les populations du monde entier pour promouvoir le bien-être des migrants et de leurs communautés.

Cliquez [ici](#) (inscription obligatoire) pour soumettre votre pratique à titre d'exemple de mesure de mise en œuvre du Pacte mondial. Pour vous inscrire, il vous suffit de cliquer [ici](#) et de suivre les instructions. Cliquez [ici](#) pour vous connecter.

Pour plus d'informations, veuillez écrire à l'adresse gcmhub@iom.int. Le site Web du Pôle du Réseau sur les migrations peut être consulté [ici](#).

Initiative d'annonces de contributions

Dans son [rapport de 2021](#) sur le Pacte mondial, le Secrétaire général des Nations Unies encourage les États et les parties prenantes à s'engager à prendre des mesures concrètes pour mettre en œuvre le Pacte. Au mois d'avril 2023, 224 annonces de contributions avaient été faites. Consultez [ici](#) notre tableau des annonces de contributions.

Une annonce de contributions est un engagement mesurable pris pour faire avancer la mise en œuvre d'un ou de plusieurs principes directeurs, objectifs ou actions du Pacte mondial. Elle peut revêtir diverses formes, comme suit :

- Contributions financières
- Contributions humaines
- Engagements axés sur les processus
- Engagements axés sur les politiques

Vous pouvez annoncer une contribution au nom de votre organisation ou de votre gouvernement en cliquant [ici](#), ou mettre à jour les annonces que vous avez déjà faites à l'aide de ce [formulaire en ligne](#).

Toute demande d'information peut être adressée à pledges@iom.int. La page Web de l'initiative d'annonces de contributions peut être consultée [ici](#).



II – Partenariats

Le Réseau a établi de nombreux partenariats avec des parties prenantes non gouvernementales et des États Membres. À l'avenir, les États Membres et les parties prenantes ont indiqué que ce type de collaboration devait être mis en place de façon plus systématique, y compris aux niveaux national et régional, en complément des efforts déployés actuellement à l'échelle mondiale. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des initiatives du Réseau en matière de partenariat.

Initiative des pays champions

Le Réseau des Nations Unies sur les migrations a invité un groupe d'États Membres à se faire les « champions » de la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations. Il leur fournit à ce titre un soutien explicite, tout en dégagant des informations clés, des enseignements et des pratiques positives pouvant être partagés dans des espaces prévus à cet effet ainsi qu'avec d'autres États Membres.

Le Réseau compte actuellement 33 pays champions (voir la carte [ici](#)). Cette initiative est volontaire et ouverte à tous les États Membres qui souhaitent y participer. Les États Membres peuvent manifester leur intérêt par l'intermédiaire de leur mission permanente à Genève, en adressant une note verbale officielle au Réseau (unmignet@iom.int).

Pour de plus amples informations, veuillez consulter la [page Web](#) consacrée à l'initiative des pays champions.

Mobilisation des parties prenantes

Les parties prenantes peuvent prendre part aux différentes activités décrites dans le présent document, notamment contribuer au Pôle du Réseau sur les migrations ; annoncer des contributions ; utiliser les outils de sensibilisation et de formation du Réseau ; participer à des axes de travail ou en codiriger et organiser des discussions dans le cadre des « GCM Talks » ; proposer des articles de blog ; et devenir membres du Comité directeur et partenaires programmatiques du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration. Les parties prenantes peuvent également organiser, en collaboration avec le Réseau, des activités de renforcement des capacités, afin d'accroître la mobilisation en faveur du Pacte mondial dans leurs secteurs, régions ou pays respectifs. Elles apportent également une contribution précieuse aux processus de suivi et d'examen du Pacte.

Pour consulter la page Web destinée aux parties prenantes, veuillez cliquer [ici](#). Pour toute demande de renseignements supplémentaires sur les possibilités de collaboration avec votre organisation, veuillez écrire à l'adresse mmaulik@iom.int.

III – Outils de communication et de sensibilisation

Si le Réseau a publié de nombreuses déclarations et réussi à réunir et à mobiliser les États Membres et les parties prenantes en amont du Forum d'examen des migrations internationales, notamment grâce à la tenue d'une [série de dialogues](#), il n'en demeure pas moins que davantage pourrait être fait pour qu'il puisse parler « d'une seule voix ». Le Réseau renforcera ses efforts de sensibilisation, en s'appuyant notamment sur les outils suivants.



GCM Talks

En février 2023, le Réseau a lancé une série de consultations et d'échanges fondés sur le principe de l'apprentissage par les pairs, GCM Talks, afin de permettre aux États Membres, au système des Nations Unies et aux parties prenantes de poursuivre les discussions sur les meilleurs moyens de mettre en œuvre le Pacte mondial. Ces consultations se déroulent principalement aux niveaux régional et mondial. Si nécessaire, elles peuvent être organisées au niveau national. L'objectif est d'encourager l'échange d'idées, d'identifier les principaux défis ou questions qui exigent une attention particulière, de susciter des annonces de contributions et de recenser les pratiques à faire figurer sur la plateforme du Pôle.

Les consultations GCM Talks font partie intégrante des activités du Réseau, s'inscrivent dans le droit fil de ses axes de travail, contribuent à la préparation des examens régionaux à venir et éclaireront la prochaine édition du rapport biennal du Secrétaire général, à paraître en 2024.

Veillez consulter [ici](#) la note conceptuelle à cet égard. Les demandes d'organisation de consultations peuvent être présentées [ici](#).

Déclarations et communiqués de presse

Le Secrétariat du Réseau peut aider les réseaux nationaux et régionaux ainsi que les pays champions à rédiger des déclarations ou des communiqués de presse.

Pour en savoir plus sur les directives en matière de communication et sur le processus de coordination, veuillez écrire à l'adresse fkim@iom.int.

Série d'articles de blog

En 2021, le Réseau a lancé une série d'articles de blog en collaboration avec des partenaires afin de permettre aux organisations de la société civile et aux parties prenantes de faire part de leurs contributions et de leurs réflexions sur leur participation à la mise en œuvre du Pacte mondial. Elles peuvent également exprimer leurs attentes et leurs espoirs, présenter des tendances, indiquer des difficultés et donner des exemples de collaborations en cours dans les différentes régions.

Pour participer à cette série et publier votre contenu dans nos communications externes, veuillez écrire à l'adresse unmignet@iom.int.

Espaces de discussion

Le Pôle du Réseau sur les migrations met à la disposition des États Membres et d'autres parties prenantes des [espaces de discussion en ligne](#) leur permettant d'interagir, d'échanger des connaissances et de s'instruire sur des thèmes liés à la mise en œuvre du Pacte mondial.

Vous pouvez proposer des thèmes de discussion par courriel à gcmhub@iom.int, ou contribuer aux discussions en cours [ici](#). En cas de besoin, veuillez visionner notre [vidéo d'aide](#).

Bulletin d'information du Réseau

Tous les mois, le Réseau envoie à ses milliers de lecteurs un bulletin d'information faisant le point de l'actualité sur la mise en œuvre du Pacte mondial, y compris les dernières nouvelles en ce qui concerne l'ensemble des initiatives et activités relatives au Pacte menées aux niveaux mondial, régional et national.



Réseau des Nations Unies
sur les migrations

Mieux travailler ensemble

Recevez les dernières informations en vous abonnant [ici](#). Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition du bulletin, veuillez écrire à l'adresse fkim@iom.int.

Calendrier du Réseau

Le calendrier 2023 des activités du Réseau est disponible [ici](#). Pour toute suggestion d'activité pertinente à inclure, veuillez écrire à l'adresse unmignet@iom.int.

Supports visuels et modèles

Nos supports visuels, nos modèles et les stratégies d'image du Réseau et du Pacte mondial sont disponibles [ici](#).

Réseaux sociaux

Le Réseau est actif sur Twitter ([@UNmigNetwork](#)) et [LinkedIn](#). Toute demande de promotion ou de publication de contenu sur les comptes sociaux du Réseau doit être envoyée à l'adresse fkim@iom.int.

Pour plus d'informations sur la communication, les activités de sensibilisation et les manifestations, veuillez écrire à l'adresse fkim@iom.int. La stratégie de communication mondiale est disponible [ici](#).

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre site Web (migrationnetwork.un.org) ou nous envoyer un courriel à l'adresse unmignet@iom.int.